



# PROGRAMME REDEVABILITE

Direction du développement  
et de la coopération DDC

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

## A la une

### Interview de Mme Leilatou Affo

« [...] Le Programme Redevabilité vient donc soutenir les actions de l'Etat en intervenant dans les quatre secteurs vitaux pour la population : l'éducation, la santé, l'eau et l'état civil. Le groupe de travail formé par l'UGP s'est donné pour objectifs de sensibiliser les ministères sectoriels sur la démarche qualité, de les accompagner dans la réalisation d'un état des lieux des normes et standards gouvernant leurs secteurs, et enfin, de .... » **Suite page 4.**



[Redevabilite.bj](http://Redevabilite.bj)

## Editorial

L'UGP du Programme Redevabilité phase 2 s'est attachée depuis août 2020 à préciser ses stratégies d'intervention et à construire patiemment l'architecture complexe du programme.

Nous avons lancé un premier Appel à Propositions (FoSIR Mars 2021) et avons contractualisé avec les partenaires majeurs du Programme, que sont la FeRCAB, la PEO SC, Social-Watch Bénin (avec co-financement de l'UE), ALCRER (avec co-financement de la GIZ et des Pays-Bas) et enfin CARE Benin-Togo (avec co-financement de la Banque Mondiale). La MdSC rejoindra sous peu ce groupe des partenaires majeurs.

Mais le Programme tient à travailler avec l'ensemble des acteurs de la redevabilité : ceux de la **demande** (société civile et médias), comme ceux de **l'offre** (Etat et Collectivités Territoriales) et de **l'interface** (Institutions de Régulation

et de Contrôle). Ce mois d'avril a permis de finaliser le plan d'appui à l'Etat, fruit de longues consultations. Le Programme Redevabilité entre alors enfin dans sa vitesse de croisière, avec l'ensemble de ses acteurs.

Notre devoir est de servir au mieux ces acteurs partenaires qui contribuent tous à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats. Il devient de la sorte un programme multi-acteurs et un processus d'apprentissage commun.

La redevabilité l'exige : ce programme ne saurait être autre qu'apprenant et communiquant. La FeRCAB nous en offre un bel exemple ce mois-ci, avec la publication de son lexique des terminologies sur la redevabilité en langues nationales. Une belle avancée !

Bonne lecture !

## Sommaire

- Editorial.....1
- Zoom sur trois partenaires FosSIR 2021.....2
- Social Watch Bénin.....2
- Mission de suivi FoSIR.....2
- La redevabilité en langues nationales.....3
- Lancement du 2e AàP Fosir.....3
- Atelier "Qualité et redevabilité".....3
- Interview de Mme Leilatou A. T. Affo.....4



## Nos partenaires à l'honneur

### Zoom sur trois partenaires FoSIR 2021

ASSOCIATION DES FEMMES  
ALODO-ALOMNI POUR LA  
SOLIDARITE ET LE PROGRES  
SOCIAL AFASOPS-BENIN



**AFASOPS BENIN** : est une association féminine pour la solidarité et le progrès social. L'Association bénéficie des fonds du guichet 2 du

FoSIR 2021 pour appuyer la restauration des valeurs citoyennes et la promotion de la redevabilité dans les zones sanitaires d'Abomey-Calavi (So-Ava, Toffo et Zè). Avec un budget global de 15 636 000 FCFA, le projet vise à faire bénéficier aux usagers des zones sanitaires ciblées, des services de qualité en soin de santé, grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de redevabilité. Il a une durée de 12 mois.



**ALINAGNON** : qui signifie en langue locale fon « **Bonne route** », est une association qui intervient dans le secteur de la sécurité routière au Bénin. Sa mission est « d'œuvrer pour une circulation routière plus sécurisée en minimisant les facteurs de risque d'accidents et de décès. »

Bénéficiaire du FoSIR 2021, avec un budget global de 16 266 000 FCFA, son projet **Safe Routes to School** vise à contribuer à la réduction du nombre de décès et de blessés dus aux accidents dans le rang des écoliers pour une réduction du taux de mortalité dans le département du Littoral (Cotonou). Le projet a une durée de 12 mois.



**ASEP** (Action Sociale pour l'Eradication de la Pauvreté) **ONG** : intervient dans les domaines de l'environnement, de l'éducation et de la santé avec au clin d'œil au social à travers la prise en charge des orphelins et enfants en situation de vulnérabilité.

Bénéficiaire du guichet 2 du FoSIR, avec un budget de 12 000 000 FCFA. Elle Son projet dans le cadre du FoSIR 2021, vise un appui à la durabilité des interventions et des infrastructures dans le domaine de l'eau et assainissement, dans la commune d'Akpro-Misséré (Katagon et de Zoungbomè). A travers la concertation et le dialogue entre les communautés et les autorités locales. Le projet a une durée de 12 mois.



### Social Watch Bénin/PALIRED

Social Watch Bénin est un réseau d'ONGs et d'associations qui promeut le contrôle Citoyen de l'action publique. Dans le cadre de la phase II du Programme Redevabilité, Social Watch Bénin poursuit la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Lutte contre l'Impunité et au Renforcement de l'Etat de Droit (PALIRED), initié depuis 2019 avec Transparence International et l'Union Européenne, avec un co-financement de la Coopération suisse. Le principal objectif du PALIRED est de donner effet aux recommandations de l'évaluation du Système National d'Intégrité (SNI) du Bénin et du plan d'actions prioritaires et générales y afférent, à travers les activités suivantes : 1. Amélioration du système répressif de la corruption par l'appui à certaines réformes précises, notamment la justice financière ; 2. Renforcement des capacités des acteurs pertinents de lutte contre l'impunité (acteurs judiciaires et administratifs) ; 3. Appui aux organisations de la société civile pour une détection précise des pratiques de corruption ; 4. Evaluation institutionnelle des politiques et des résultats en matière de lutte contre la corruption.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

### Mission de suivi technique des projets FoSIR

L'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a mené du 6 au 15 avril 2022, une mission générale de suivi technique et financier des projets subventionnés par le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) 2021.



Atelier de Natitingou, 28 mars 2022

L'objectif principal de cette mission était de s'assurer de la bonne exécution des projets selon les règles et procédures édictées dans le Guide de gestion des subventions. Les deux équipes de l'UGP ont visité les 20 porteurs de projets (organisations de la société civile (OSC) et associations intercommunales) bénéficiaires du FoSIR 2021, dans 11 départements du pays.

La mission suivait une mission de contrôle strictement financier, menée par le cabinet SYG-Conseil, mandataire de l'UGP. Elle a permis une première appréciation de l'état d'avancement et d'exécution des projets. Des recommandations, lorsque nécessaires, ont été émises à l'endroit des projets.

Un atelier à mi-parcours et des séances consacrées à la capitalisation réuniront prochainement l'ensemble de ces acteurs du FoSIR 2021. A cette communauté de projets s'ajouteront en août 2022 les lauréats du FoSIR 2022.

## Actualités

### Un lexique des terminologies sur la redevabilité en langues nationales

La Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FeRCAB) a organisé, du 04 au 07 avril 2022 à Bohicon pour la phase Centre et Sud et du 11 au 14 avril 2022 à Parakou pour la phase Nord, un atelier de reformulation du Lexique des terminologies sur la Redevabilité et l'éducation civique en langues nationales. A en croire les initiateurs, ce travail de traduction va permettre « un meilleur usage des termes de redevabilité et d'éducation civique lors des émissions radiophoniques. » Notons que, cet exercice a permis de traduire près de 200 concepts de redevabilité et d'éducation civique.



Ainsi, les journalistes et directeurs de radios de la FeRCAB sous la supervision des spécialistes en langues nationales du RENOPAL et du PAGEDA, ont constitué un glossaire en huit (08) langues locales : fon, goun, adja, yoruba/nago, baatonu, dendi, ditamari et fulfuldé.

Il est à retenir que la FeRCAB est partenaire de longue date de la Coopération Suisse, a participé à la phase 1 du Programme et est à ce titre partenaire majeur du Programme Redevabilité.

[Accédez aux lexiques ici](#)

### Lancement officiel du 2e Appel à Propositions - FoSIR 2022



Le mardi 05 avril 2022, au Bénin Royal Hôtel de Cotonou, l'UGP a procédé au lancement officiel du deuxième Appel à proposition des projets FoSIR 2022.

Ce lancement officiel a conclu une tournée départementale d'information des acteurs de la société civile sur ce deuxième Appel à Propositions, démarrée le 25 mars 2022 à Abomey-Calavi. Cette tournée avait essentiellement pour objectif de présenter aux OSC les résultats de l'évaluation du premier Appel à Propositions et les lignes directrices du second Appel.

[Accédez aux Lignes directrices du FoSIR 2022 ici](#)

### Qualité & Redevabilité - Un plan d'appui à l'Etat

L'UGP du Programme Redevabilité a organisé du 13 au 15 avril 2022, avec l'appui du cabinet REID Consulting, l'atelier « Qualité et Redevabilité » réunissant les principaux partenaires étatiques du Programme : MJL, MDCAG, MEF, MEM, MISP, MEMP, MESRS, MESFP, MS, Cour des Comptes, Médiateur de la République, CENA et la Vice-Présidence de la République. Cet atelier avait pour objectifs le renforcement des capacités, la détermination d'objectifs et la planification des activités éligibles au titre de l'appui de la Coopération suisse à l'Etat.

L'atelier a contribué à une meilleure appropriation des concepts et enjeux du Programme Redevabilité. Les participants se sont interrogés sur la place de la redevabilité dans le mandat de leur institution et ont proposé des actions visant à y renforcer les outils et mécanismes de la redevabilité, pertinentes dans le cadre de résultats du Programme.

Cet atelier a permis de donner une forme finale à l'appui du Programme à l'Etat et aux Institutions de Régulation et de



Serge-Camille TONOUKOIN, CP DDC

Contrôle. 4 axes stratégiques sont prévus :

1. **Redevabilité administrative** - Appui au contrôle administratif (OCA)
2. **Redevabilité judiciaire** - Appui à l'accès à la justice
3. **Redevabilité financière, électorale** - Appui aux Institutions de Régulation et de Contrôle et
4. **Redevabilité sociale** - Appui à l'amélioration de la qualité des services sociaux de base offerts par les acteurs publics et promotion de la démarche qualité.

Le plan d'appui aux acteurs étatiques fera l'objet d'un contrat entre la Coopération suisse et le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), pour une durée de 18 mois. Assistance technique et suivi seront menés par l'UGP/GFA, mandataire de la Coopération suisse. Le Programme Redevabilité s'enorgueillit d'accueillir dorénavant l'Etat - Vice-Présidence, Ministères et Institutions de Régulation et de Contrôle-, comme parties prenantes directes de la mise en œuvre du Programme.

## Interview

### « Le Programme Redevabilité (...) soutient les actions de l'Etat », Leilatou ASSANI AFFO TOSSOU, sur les questions de normes et standards de qualité



Leilatou A.A. TOSSOU

*Administratrice civile, précédemment en service au Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, Mme Leilatou Assani Affo Tossou contribue à la mise en œuvre du Programme Redevabilité.*

*Par cet entretien, elle nous raconte son expérience et surtout les implications de son travail sur la question des normes et standards de qualité des services publics.*

de les accompagner dans la réalisation d'un état des lieux des normes et standards gouvernant leurs secteurs, et enfin, de soutenir un processus multi-acteurs d'actualisation et de modernisation des normes et standards de qualité.

Au terme du processus, nous devrions pouvoir disposer d'un référentiel public de normes et standards dans les quatre secteurs prioritaires du Programme. Une telle démarche contribue à rendre le processus de redevabilité transparent, accessible et fluide pour tout le monde.

#### **Cette mission exige une collaboration exemplaire avec les ministères sectoriels. Comment se passe cette interaction et quels sont les résultats que vous avez déjà obtenus ?**

En terme de collaboration, les ministères sectoriels et le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale se sont révélés très favorables à ce processus. Les ministères sectoriels ont d'abord installé des Groupes Techniques de Travail (GTT) présidés par les Directeurs de Cabinet ou les Secrétaires Généraux. On retrouve, au sein de ces groupes, des responsables à divers niveaux des structures centrales, techniques ou sous tutelle desdits ministères. Ces GTT, soutenus par l'UGP du Programme Redevabilité, finalisent actuellement les états des lieux des normes et standards en vigueur dans leurs secteurs. Ceux-ci seront d'abord discutés lors d'un atelier interne de pré-validation, prévu en mai prochain, et présentés lors d'une conférence publique avant la fin du 1er semestre 2022.

#### **Vous connaissez bien le Programme Redevabilité. Que retenir de votre expérience ?**

J'ai été Directrice de la gouvernance locale et dans l'exercice de cette fonction j'ai eu la chance de contribuer à la mise en œuvre de la première phase du Programme Redevabilité. J'ai également accompagné l'équipe de mise en œuvre de la deuxième phase dans le cadre des ateliers départementaux de sensibilisation des organisations de la société civile (OSC) sur le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR). La collaboration avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP) m'a permis également de conduire, en tant que personne ressource, les travaux du groupe de travail axé sur les questions de normes de qualité du service public.

#### **Quels sont les objectifs que vise le groupe de travail s'agissant de normes et standards de qualité des services essentiels ?**

Depuis 2016, le Gouvernement, sous le leadership du chef de l'Etat, est très engagé sur la question de la qualité des services. Le Programme Redevabilité vient donc soutenir les actions de l'Etat en intervenant dans les quatre secteurs vitaux pour la population : l'éducation, la santé, l'eau et l'état civil. Le groupe de travail formé par l'UGP s'est donné pour objectifs de sensibiliser les ministères sectoriels sur la démarche qualité,

#### **Quelles sont les perspectives ?**

A l'issue de ce processus, l'Etat et ses inspections, les Collectivités Territoriales, les OSC, les Médias et les Institutions de Régulation disposeront d'un référentiel commun : la proposition de standards minimums de qualité, contemporains et réalistes, dans les 4 secteurs prioritaires du programme. L'ensemble des parties prenantes pourra alors évaluer le respect de ces standards de qualité.

## Programme Redevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redevabilite.benin@gfa-group.de



#### **La redevabilité :**

*"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".*

